ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif d'un lot assorti de meubles de maison, divers etc

Mme Marie Laferranderie femme de Peter L. Mars et als vs Mme Caroline Lupe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75 545 — En vertu d'un ordre de vente daté le 20 juin 1905 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 26 juin 1905, à 10 30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres

Un grand lot assorti de meubles de maison, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans

Richard et Vidrine, avocats pour les demandeurs. 21 juin—21 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un terrain de valeur dans le Septième District.

Coin des rues Cohn et Joliet.

William Mitchel vs Mlle Celia L. Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76 179—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'encère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 juin 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y étant et se trouvant situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ile No 240 et se comptant entre les rues Joliet Léon des Cohn et Hautème, le dit lot est désigné par le No Un, et mesurant cinq pieds de front à la rue Cohn par une profondeur et façade à la rue Joliet de cent pieds le tout d'après le plan fait par Thomas Lewis, député voyer de ville le 1er mai 1896.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Fred Dellet Jr avocat pour le demandeur. 16 juin—16 23 30—juil 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif d'une portion de terre de valeur dans le premier district

dans l'ile borné par le Nouveau Chemin Cequillé, les rues Euphrosine Willow et Claiborne avec toutes les bâtisses constructions travaux, machinerie outils et instruments aratoires, etc., (comme ci-dessous détaillés) le tout constituant toutes les installations de la Louisiana Hydraulic Pressed Brick Co. Ltd.

—Dans l'affaire de—

W. E. McKowen & Co vs Louisiana Hydraulic Pressed Brick Co Limited.

VINGT QUATRIEME COUR DE DISTRICT paroisse d'Est Feliciana—No 3[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Vingt-Quatrième Cour de District, paroisse d'Est Feliciana, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'encère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 juin 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y étant et se trouvant situé dans le Premier District de cette ville dans l'ile No 445 borné par le Nouveau Chemin Cequillé, les rues Euphrosine Willow et Claiborne, laquelle dite portion de terre est cette portion dédiée et lequel fait face à la rue Willow et mesurant soixante quinze pieds (75) de front au Nouveau Chemin Cequillé et s'étendant entre lignes parallèles à la rue Euphrosine sur laquelle elle fait aussi face. Ladite portion de terre est composée du tout des ote deux et trois et de partie des lots un et quatre, d'après un croquis arrêté au acte pardevant Omer Villere, notaire, date le 4 septembre 1903, et marqué au varinetur pour l'identifier avec celui ci, étant une partie de la même propriété acquise par Albert Wetherden à American Naval Stores Company Limited ci après acte pardevant Fred Dabel, notaire, le 7 juin 1903, ensemble avec toutes les bâtisses, constructions et travaux et machineries, outils et accessoires qui s'y trouvent placés, ainsi que une bouilloire tubulaire horizontale de 150 chevaux-vapeur, 72 pouces par 18 pieds ainsi que tous les objets qui en dépendent. Un réchauffeur Hardwick de 150 chevaux vapeur une pompe Blake-Duplex, avec tuyaux et connections une machine Hamilton Corliss, 24x36 pouces, 145 chevaux vapeur, avec tuyaux raires et tous les appareils nécessaires à son fonctionnement un cylindre en acier pour endurcir et un réservoir à ingrédients chimiques de 72 pouces par 72 pieds, avec tous les accessoires au complet.

Une machine servant à mesurer le sable et la chaux, construite suivant les plans et spécifications de H. Huenneke & Cie

Une machine spéciale et patentée servant à broyer la chaux 4 pieds sur 9, complète avec poulies fixes et libres.

Une machine cylindrique à conduite en machine à mélanger le grave à 54 pouces sur 30 pieds, complète, s'alimentant automatiquement, ayant basses pistes, cylindres pour cailloux chassis, et une contre flèche, avec poulie de frottion à dents. Une machine spéciale à mélanger le sable et la chaux construite suivant les plans et spécifications de H. Huenneke & Cie., 920 pieds de rails T en acier de 20 livres.

Deux cars transferts mesurant 4 pieds sur 7 pieds 45 pouces.

Un Dump Car en acier de deux yards, à roulean mesurant 45 pouces.

40 cars en acier, 36 sur 66 pouces, à roulean, mesurant 28 pouces.

Un char à traction élevé portant le couvercle cylindre.

Une presse de briqueo complète Special Boyd à quatre panneaux avec tous les appareils y compris des poulies fixes et libres à friction et à dents etc.

Aussi un lot de ceintures poulies flèches, cars de transport, élevateurs, appareils, pièces d'assemblage, chaînes, soupapes, tuyaux appareils pour tuyaux, réservoirs, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

George J. Woodside, avocat pour les demandeurs.

28mai—28 30—juin 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de cinq lots de valeur du Troisième District.

In re James Demornelle & Sons.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 75 101—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 juin 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq lots de terre, avec les améliorations dans le Troisième District dans l'ile aux Vaches No 97, maintenant 1328, borné par les rues Français, Rochebleve, Champs Elysées et Dorgenois, désignés par les Numéros neuf, dix, onze, douze et treize dans le titre et d'après les tableaux d'assessements comme lots vingt et un, vingt deux, vingt trois vingt quatre et vingt cinq et mesurant chacun trente deux pieds sur la rue Français sur une profondeur de cent six pieds dix pouces. Le lot No 9, d'après le titre, ou lot No 21, d'après les tableaux d'assessements, formant l'encoignure des rues Français et Dorgenois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

John Watt, Zengel, Thomas & Suthon, avocats pour James Demornelle & Sons, demandeurs en extention.

26 mai—26 27—juin 2 9 16 23 29

E. A. ANDRIEU.

— Successeur de—

ROCHEBREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

[illegible] rue Gravier

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de toutes Propriétés de valeur du Quatrième District.

Henry T. Lawler vs Mme C. W. Du Roy et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 76,220—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, JEUDI, le 6 juillet 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un lot de terre, avec toutes les bâtisses, voies, privilèges, avantages et servitudes qui y appartiennent ou y appartenant, dans l'ile borné par les rues Tchoupitoulas, ou rue Levée, le fleuve Mississipi ou la rue Water, les rues Sixième et Septième, étant une moitié du lot désigné par les lettres A. N. sur un plan du faubourg Livaudais, dressé par Benjamin Buisson voyer, de la paroisse Jefferson, déposé en l'étude autrefois tenue par G. E. Stringer, ancien notaire, laquelle moitié du dit lot original est la moitié la plus près de la rue Sixième, et mesurant (en mesure américaine) vingt cinq (25) pieds six et un demi pouce de face à la rue Tchoupitoulas ou Levée, vingt cinq (25) pieds sur le fleuve Mississipi, et deux cent quinze (215) pieds de profondeur entre lignes parallèles courant d'une rue à l'autre.

2° Un lot de terre, avec toutes les bâtisses droits, voies, servitudes etc., dans le même ilet, étant le lot No six (6) sur un plan particulier par Benjamin Buisson, voyer, daté le 5 novembre 1843, annexé à un acte pardevant Wm Boswell, ancien notaire, de la date du 10 décembre 1844 et étant une vente de E. Grittenhalk syndic, à P. Bernard, lequel lot mesurant trente quatre (34) pieds de face à la rue Levee, cent quarante deux (142) pieds quatre (4) pouces sur le côté près du lot sept (7) et cent quarante et un (141) pieds de profondeur sur l'autre côté par trente quatre (34) pieds dans le fond et façade sur le fleuve Mississipi, le tout en mesure anglaise.

3° Un certain lot de terre dans le même ilet que le ci-dessus, étant le lot sept (7) mesurant trente quatre (34) pieds sur le chemin public avec toute la profondeur au fleuve Mississipi sur la ligne inte leurs cent quarante trois (143) pieds huit (8) pouces et sur la ligne supérieure cent quarante deux (142) pieds quatre (4) pouces, le tout en mesure anglaise ensemble avec les exercices de bâtisses y appartenant, le tout d'après le plan par Benjamin Buisson voyer de la paroisse de Jefferson, daté le 5 novembre 1833, annexé à un acte pardevant Wm. Y. Lewis, notaire, date le 1er octobre 1837, et étant la même propriété qui fut acquise par le défunt John Denziger, par achat de Charles Mace par acte pardevant M. Hahn ancien notaire le 27 septembre 1858.

4° Un morceau ou portion de terre dans le même ilet, comme il est désigné ci-dessus par la lettre E sur un devis ou plan par Hugh Grant, voyer, le 22me jour de février 1844, annexé à un acte de Jacob Frederick à J. J. Draude pardevant L. E. Kenny, ancien notaire le 27 février 1849. Ledit morceau ou portion de terre mesurant par le devis sixvingt (26) pieds quatre (4) pouces de face à la rue Water sur une profondeur de soixante dix (70) pieds dix (10) pouces et une ligne sur la ligne le divisant du lot ou de la propriété marquée A O, et par une profondeur de soixante et une (71) pieds quatre (4) pouces et cinq lignes sur la ligne de côté du lot No F, ladite propriété la même qui fut acquise par la défunte Mme Eva Anices, femme de John Denziger, de Frank Heer daté au acte pardevant le défunt Jos. Cohn, notaire le 10 mars 1868.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Frank McGloin avocat pour le demandeur.

2 juin—2 3 9 16 23 30—juil 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur dans Quatrième District.

Portant le No 2217 rue Claiborne entre les rues Jackson et Premier

First Natchez Bank of Natchez, Miss vs Charlotte Blake femme de Nathan Hardin et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 75 762—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 29 juin 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges et étant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne Jackson, Derbigny et Première désigné comme lot No 7 de l'ilet No 412 sur un plan déposé pour référence en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, comme partie d'un acte de dépôt daté le 8 février 1868, lequel dit lot mesurant vingt huit pieds de face à la rue Claiborne sur cent trente pieds trois pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Richardson & Boulé, avocats pour la demanderesse.

25 mai—26—juin 2 9 16 23 29

ANNONCES JUDICIAIRES

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE

Bureau de Constable, Première Cour de Cité, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle Orléans, 15 juin 1905.

In re James Demornelle & Sons.

Action en rem.

No 21,861—Première Cour de Cité, Paroisse d'Orléans.

A qui cela peut concerner.

Attendu qu'en vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'Honorable Première Cour de Cité, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, j'ai saisie provisoirement et prise en ma possession la propriété ci-après décrite à savoir—

La propriété étant enregistrée dans le bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 20, folio 583, au nom de Arnold L. Vivien, acquise par lui le 5 avril 1836 par acte passé pardevant H. Pédescleaux, ancien notaire, et étant trois lots de terre dans le nouveau faubourg Marigny étant les Nos 1 2 et 3 dans l'ilet 98, maintenant ilet 1329 sur un plan par Reillaux, daté le 19 mars 1836, déposé en l'étude de Pédescleaux, notaire, comme plan No 8, ledit ilet étant borné par les rues Dorgenois (autrefois Magistrat) Rocheblave, (autrefois Vertus) Touro (autrefois Union) et Français le dit lot No 1 formant l'encoignure des rues Français et Dorgenois (autrefois Magistrat) et mesurant 30 pieds de face à la rue des Français par 90 pieds de profondeur et façade à la rue Dorgenois (autrefois Magistrat), le lot No 2 est contigu au lot No 1, et mesurant 30 pieds de face à la rue Français sur 90 pieds de profondeur, le lot No 3 mesurant 30 pieds à la rue Dorgenois (autrefois Magistrat) par 60 pieds de profondeur, lesquels trois lots forment ensemble le lot désigné par le No 8 de l'ancien ilet 98 sur lequel propriété James Demornelle et fils reclament un lien privilège et droit d'hypothèque, d'après la pétition enregistrée par eux dans l'affaire ci-dessus pour la somme de [illegible] 80/100 dollars avec 6 0/0 pour cent d'intérêt par an à dessus du 8 novembre 1899 jusqu'au paiement et frais, etc., et attendu que la ci-dessus propriété sur laquelle les mêmes James Demornelle et fils reclament un lien privilège et droit d'hypothèque, a été abandonnée par ledit Arnold L. Vivien ou propriétaire ou propriétaires de ladite propriété et ledit Arnold L. Vivien ou propriétaire ou propriétaires de ladite propriété sont inconnus, sondite James Demornelle et fils, et aucunes parties n'ont pu être trouvées sur lesquelles service légale de citation pouvait être fait, ou qui que ce soit représentant Arnold L. Vivien propriétaire ou propriétaires de ladite propriété, ou ayant domicile dudit maintenant pour cela avis public est par ceci donné à aucune ou toutes personnes intéressées dans la propriété ci-dessus de comparaître et répondre dans les quinze jours conformément aux articles 292 et 293 du code civil revisé à la pétition présentée par les dits James Demornelle et Fils dans l'affaire ci-dessus.

WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Zengel, Thomas et Suthon avocats pour les demandeurs.

16 juin—16 19 21 25 28 30

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Walter E. Nugent.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 78,206—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont, ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Edgar M. Cahn administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — Edgar M. Cahn, S. S. Prentiss, Scott E. Boer, avocats.

21 juin—21 25 30

Succession de Samuel M. Todd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 75 415 — Division A —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par A. G. Brice et Walter Van Benthuysen, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — A. W. Cooper, avocat. 21 juin—21 25 30

Succession de Milford Jackson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76 527—Division A—Attendu que Samuel L. Smith, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Milford Jackson, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que ce a peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—John Q. Flynn, avocat.

20 juin—20 24 29

Succession de Douglas M. Kilpatrick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75 541—Division A—Attendu que Douglas M. Kilpatrick a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Douglas M. Kilpatrick, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours ce raisons pour lesquelles il ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — Burt W. Henry, avocat.

20 juin—20 24 29

Succession de Mme Dorothea Wolf

veuve par 1er mariage de Theodore Copperamith et veuve par 2me mariage de Henry Stuse

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73 153 —Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Mme Emma Copperamith veuve par 1er mariage de Frederick Schaner et par 2me mariage de Jacob Milbach administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — A. W. Cooper, avocat. 21 juin—21 25 30

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Alexander J. Dwyer.

No 74,363—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, le 27 JUIN 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 26 mai 1905, de l'Hon. T. C. W. Zeller, juge de la susdite Cour Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Une action du stock de Dwyer Bros Ltd ayant valeur au pair de $100.00, cent dollars.

2° Une moitié d'intérêt indivis dans et à deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par le numéro neuf 52 rue Canal, et vieux numéro 71 rue Commune, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet 133, borné par les rues Canal, Tchoupitoulas, Commune et Magnolia, désignés comme lots Nos 23 et 9 et mesurant en mesure américaine comme suit: lot numéro 23 à 25 pieds 5 pouces de face à la rue Commune, 25 pieds 3 lignes sur la ligne du fond qui le divise du lot No 9 sur une profondeur de 70 pieds 1/2 ligne sur la ligne de côté du lot No 22, et 72 pieds 3 pouces 6 1/4 lignes sur l'autre ligne de côté. Lot 9 à 25 pieds de face à la rue du Canal sur 25 pieds 3 lignes sur la ligne du fond sur 72 pieds 3 pouces 6 1/4 lignes sur la ligne de côté du lot No 8 et 72 pieds 1/2 lignes sur la ligne de côté du lot No 10.

3° Une moitié indivis d'intérêt dans et à une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet No 132 borné par les rues Commune, Gravier, Tchoupitoulas et Magasin mesurant 42 pieds 3 pouces de face à la rue Commune par 59 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, en mesure américaine, ensemble avec tous les droits et usage et passage d'une allée 3 pieds 1 pouce de largeur dans le fond commune à ladite portion de terre et d'autres conduisant à une autre allée commune 3 pieds 11 pouces de largeur, ouvrant sur la rue Commune laquelle cette portion de terre est composée des lots originaux numéros un et deux sur un plan dressé comme numéro un dressé par Charles F. Zimpel, voyer, daté le 30 août 1832, annexé à un acte de partage exécuté pardevant William Christy, ancien notaire en cette ville le 19 septembre 1832.

CONDITIONS—

Pour les effets mobiliers — comptant.

Pour la propriété foncière — Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs et la balance s'il y en a en un crédit de un an ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs la portion de crédit du prix de vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs à son ou leur ordre et par lui ou par eux endossé en blanc, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale du vendeur biens et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur ou acquéreurs et la police ou polices d'assurance transférées au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur ou acquéreurs devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère ou leurs enchères toutes taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1905. 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte ou actes de vente pardevant Abraham Goldberg, notaire aux frais de l'acquéreur ou acquéreurs.

27 mai—27 28—juin 4 11 18 25 27

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Augustine Mercier, femme défunte de Joseph Bayle.

No 75,027 — Cour Civile de District, Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 29 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 16 mars 1905, par l'Hon. W. B. Semmerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain ilot ou ilet de terre étant et se trouvant situé dans le Troisième District de cette ville, autrefois dans ce qui était connu comme le Faubourg Darcantel, désigné comme ilet No 3457 (autrefois 60) sur un plan original fait par le voyer de ville, le deuxième jour de mai 1832 et déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire en cette ville, ledit ilot ou ilet de terre est compris entre les rues Annette St Antoine, Carnot et Bruns, ayant en mesure anglaise 319 pieds 8 pouces de face à la rue Annette la même façade à la rue St Antoine, 309 pieds 8 pouces de face à la rue Bruns et la même façade à la rue Carnot, et contenant dans lots numérotés de 623 à 684 chacun inclusivement.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumant les taxes de 1905.

L'acte de vente pardevant C. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 mai—25—juin 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE

Thomas J. Kennedy

No 73,160—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division C.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 22 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 9 juin 1905, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir

1° Tous les droits titres et intérêt de Thomas J. Kennedy, décédé, comme une partie défendante dans l'affaire intitulée Etats Unis d'Amérique vs Irène Brooks femme de Chris Harris, et als, No 13,132 du dossier de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, étant un procès pour l'expropriation de certaines propriétés foncières en ceci décrites, les produits d'icelles ayant été par ordre de cour déposés dans les registres de ladite cour pour attendre l'adjudication des droits des diverses parties défenderesses, les produits ainsi déposés se montant à cinq cents dollars.

2° Tous les droits, titres et intérêt de Thomas J. Kennedy, décédé comme une des parties défendantes dans le procès intitulé Etats Unis d'Amérique vs David Jackson et als, No 13 131 du dossier de la Cour de Circuit des Etats-Unis, pour le district Est de la Louisiane, étant un procès pour l'expropriation de certaines propriétés foncières ci-dessus décrites, les produits d'icelles ayant par ordre de cour déposé dans le registre de ladite Cour pour attendre l'adjudication des droits des diverses parties défendantes, les produits ainsi déposés se montant à cinq cent dollars.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

11 juin—11 18 22

Peter Gallagher.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Pira Genovesa—

No 74, 119.

Propriétés de Valeur

Dans le Sixième District,

Nos 5600-02 rue Laurel, à l'encoignure Joseph.

No 5116, rue Laurel, entre Soniat et Dufossat.

No 5118 rue Laurel entre Soniat et Dufossat.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 74 119—Cour Civile de District—Division B.—MARDI, le 11 juillet 1905 à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, j'offrirai en vente, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 9 juin 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

No 1 Deux certains lots de terre ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel Annonciation, Arabella et Joseph, lesquels lots sont désignés par les Nos 14 et 15 sur un plan par Mondelli, architecte, daté le 5 novembre 1841 et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Laurel sur cent cinq pieds de profondeur. Le lot No 15 formant l'encoignure des rues Laurel et Joseph.

No 2. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Soniat, Laurel et Dufossat, désigné par le No 14 sur un plan fait par F. N. Tenné, architecte, daté le 23 juin 1866, déposé en l'étude de A. S. Boudousquié notaire, et mesurant trente deux pieds de face à la rue Laurel, sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

No 3. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Soniat, Laurel, Annonciation et Dufossat, désigné par le No 13, gravé sur un plan par A. F. Tenné, architecte, daté le 22 juin 1866, déposé en l'étude de A. Boudousquié, notaire ledit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Laurel sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs à son ou leur ordre et par lui ou par eux endossé en blanc, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et être sujette aux clauses de l'hypothèque, l'acquéreur devant payer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1905, en plus et au-dessus du montant de son enchère et l'acte de vente devant être passé pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire aux frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, encanteur

Robt J. Maloney, Esq, avocat.

10 juin—10 11 18 25—juil 2 9 11

J. P. Hecker.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans la ville de Gueydan Paroisse de Vermilion

Succession de John Joseph Wagner

No 75 631—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division E

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—bureau 830 rue Commune — JEUDI, le 6 juillet 1905 à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 31 mai 1905 par l'Hon. Geo. C. Theard juge de la Division K Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot ou morceau de terre situé dans la ville de Gueydan paroisse Vermilion, Lne et étant connu et désigné comme lot No quinze (15) sur lot No cinquante (50) du plan de ladite ville de Gueydan, enregistré dans le bureau du recorder et commis de la paroisse de Vermilion, Lne, ledit lot ayant une façade de trente sept pieds six pouces à la rue Cinquième sur une profondeur de 142 pieds à une allée.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 et l'acte de vente pardevant W. R. Kerr, notaire, faire un dépôt de vingt pour cent avec l'encanteur.

6 juin—4 11 18 25—juil 2 6

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PROPRIETE DE VALEUR

Dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

60 LOTS avec toutes les améliorations

Dans les localités les plus importantes et dans le centre des affaires de la

VILLE DE BATON ROUGE.

Plantation Richland et la Plantation Myrtle Grove.

DES TERRES CONTIGUES A LA VILLE DE BATON ROUGE,

Toutes augmentant en valeur tous les jours.

Grande étendue de terre dans les paroisses

E. BATON ROUGE, LIVINGSTON, MOREHOUSE, AVOYELLES, E. FELICIANA,

Toutes propriétés de valeur, conservées pendant des années et placées sur le marché pour la première fois.

A l'Encan, JEUDI, le 6 juillet 1905.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau 732 rue Commune, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans la ville de la Nouvelle Orléans, à midi, en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, docket No 74 972, jugement rendu le 22 mai 1905, et signé le 2 juin 1905, dans l'affaire de la succession de Mme M. A. Pike, W. T. Doswell vs John H. Pike et als, pour un partage—

DANS LA VILLE DE LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

1° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Julie Church et Girod, et désignés par les numéros 31, 32 et 33, lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit, à savoir: Les lots Nos 31 et 32 mesurant ensemble 52 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur de 150 pieds 5 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles et 52 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Church, le lot No 33 mesurant 26 pieds de face à la rue du Camp sur une profondeur entre lignes parallèles de 149 pieds 2 pouces et 3 lignes, et 26 pieds de face à la rue Church, les mesures toutes plus ou moins. Sujets à un bail expirant le 30 sept. 1905.

Les améliorations consistent d'une résidence en brique connue comme No 747 rue du Camp.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et ilet, comme la dernière propriété ci-dessus décrite et désignés par les Nos 3 et 4 lesquels dits lots sont contigus, et mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Julie, sur une profondeur de 78 pieds entre lignes parallèles, les mesures toutes plus ou moins. Vendus sujet à bail. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques connue comme Nos 697 et 699 rue Julie.

PAROISSE EST BATON ROUGE.

3° Une certaine étendue de terre connue comme la Plantation Richland, située dans la paroisse Est Baton Rouge, environ deux milles et demi à l'est de la ville de Baton Rouge, sur le chemin Middle Highland et contenant 1,037.71 acres, et est vendue ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Vendue sujette au bail expirant le 1er janvier 1906.

4° Une certaine étendue de terre ou plantation dans la paroisse Est Baton Rouge à environ six milles de la ville de Baton Rouge, contenant 600 acres et est bornée au nord par les terres de Hickey et Conrad à l'est par White, et Leftwich au sud par J. B. White et à l'ouest par les terres de Hickette et Harris, et est vendue ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent vendue sujette au bail expirant le 1er janvier 1906.

PLANTATION MYRTLE GROVE.